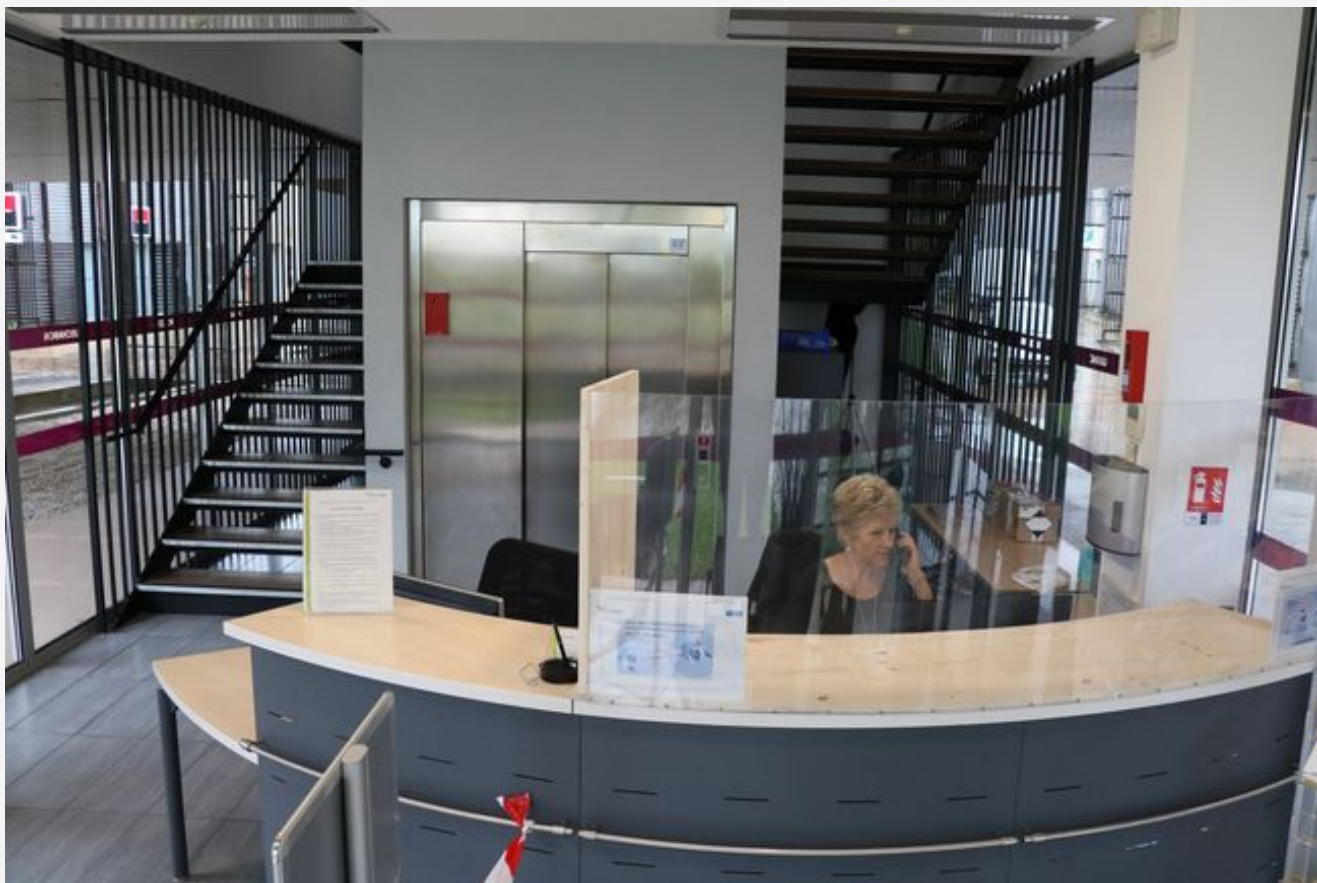




ADMINISTRATION

Déconfinement : l'organisation des services de la communauté de communes

Publié le 07 mai 2020

Relations avec l'administration

L'accueil de la communauté de communes sera ouvert au public à partir du 11 mai, aux horaires habituels : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Toutes les précautions nécessaires ont été prises. En effet, afin de minimiser les croisements de personnes différentes au maximum, une entrée réservée aux visiteurs a été mise en place (côté Mission Locale Jeunes).

Les usagers et agents seront invités à utiliser du gel avant de rentrer dans le bâtiment (table avec gel à disposition dehors).

Lorsque la température le permet, une porte restera ouverte pour permettre l'aération d'une part et limiter les points de contact.

Pour plus de sécurité, n'hésitez pas à utiliser les moyens à distance (mail et téléphone) et ne vous déplacez quand cas de nécessité.

Établissements

Les crèches intercommunales

Elles rouvrent à partir de lundi 11 mai aux horaires habituels : 7h30-18h.

Elles accueilleront plusieurs groupes séparés, chacun de 10 enfants maximum. Les locaux, les matériels et les jeux sélectionnés ont été nettoyés.

Le Relais Assistant Maternel (RAM)

Il poursuit ses permanences téléphoniques au 04 67 56 41 94 et propose des rendez-vous individuels au besoin.

Les bibliothèques

Aucune bibliothèque n'accueillera du public à partir du 11 mai. Certaines bibliothèques du réseau mettront en place à partir de la semaine prochaine, un système de livraison ou de drive. Pour en savoir plus, contactez directement la bibliothèque de votre commune. [Voir les coordonnées de votre bibliothèque.](#)

Office de tourisme et Argileum :

Actuellement les bureaux d'accueil sont fermés au public mais les équipes restent à votre disposition :

- ▶ Par téléphone, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h: 04 67 57 58 83
- ▶ Par mail: oti@saintguilhem-valleeherault.fr
- ▶ Sur [Facebook](#) et [Instagram](#)
- ▶ Par tchat depuis notre site internet, entrez en contact en direct avec un conseiller en séjour (du lundi au vendredi)

REOUVERTURES:

- ▶ Accueil de Saint-Guilhem-le-Désert à compter du 21 mai.
- ▶ Accueil de Gignac à compter du 2 juin.
- ▶ Argileum à Saint-Jean-de-Fos à compter du 21 mai.
- ▶ Maison du Grand Site de France au pont du Diable à compter du 3 juin.

Services

Gestion des déchets ménagers

Le service de collecte a été maintenu durant la période de confinement. A partir du 11 mai, en supplément de la continuité du service de collecte, l'activité de réparation et distribution des bacs va reprendre. Contact : 04 67 57 65 63.

Infrastructure/bâtiment

Les chantiers ont repris dans les conditions sanitaires. L'entretien des espaces publics qui était assuré minima depuis le 16 mars, reprend à 100% à partir du 11 mai.

Urbanisme

L'instruction des dossiers s'est poursuivie normalement depuis le début de la crise et continue après le 11 mai. En revanche, les permanences physiques dans les mairies ne sont pas encore reprogrammées.

Habitat

Les permanences d'URBANIS des 13 et 20 mai sont maintenues par des permanences téléphoniques au 04 67 73 61 76.

La permanence ADIL du 18 mai est assurée par une permanence téléphonique de 14h à 17h au 04 67 55 55 55.

Eau/assainissement

Travaux (régie et entreprises) : Reprise des travaux engagés.

Accueil public : Le service clientèle du service des Eaux de la Vallée de l'Hérault a continué son activité durant la période de confinement.

A partir du 11 mai, l'accueil téléphonique continue de 8h à 17h, du lundi au vendredi.

Toutes les démarches administratives peuvent être effectuées sur l'agence en ligne : servicedeseaux.cc-vallee-herault.fr ou par mail : clientele.servicedeseaux@cc-vallee-herault.fr.

Le dépôt de justificatifs, de formulaires, ou encore de chèques est possible dans la boîte aux lettres au rez-de-chaussée à l'entrée du service au 65 place Mendès France à Gignac.

Un accueil physique, sur rendez-vous, pour une demande de devis sera proposé prochainement. Si votre dossier de demande de devis est déjà complet, envoyez-le nous par mail ou déposez-le dans notre boîte aux lettres.

Le service s'organise pour recevoir le public très prochainement.

Grande France Services Nat

Pour le diable à quatre arrêtés municipaux des communes de Saint-Jean-de-F... et d'Aniane, les accès à la p... du territoire et au... sont interdits jusqu'au 1^{er} juin prochain.

A partir du 11 mai, les services d'annonces sont ouverts.

PRÉCÉD

≡ RETOUR À LA LISTE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS